

“La Vérité des Travailleurs” devant le tribunal

Nos camarades Jacques Privas et Pierre Frank ont comparu devant la 16^e Chambre correctionnelle pour atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat, en raison d'articles parus dans « La Vérité des Travailleurs » (article 80 du Code pénal).

Première anomalie de la justice: elle a fourré dans le même dossier des articles parus dans « La Vérité des Travailleurs » et dans « La Vérité », comme s'il y avait eu une action concertée entre nous et le groupe Lambert.

Deuxième surprise: à l'ouverture du procès, le substitut demande, en vertu d'un article du Code pénal, que le Tribunal se déclare incompétent et laisse toute l'affaire aux mains du Tribunal militaire qui poursuit pour entreprise de démoralisation de l'armée (article 76 du Code pénal).

Les avocats, M^{rs} Jouffa et Sarda, démontèrent juridiquement les prétentions du Parquet militaire et montrèrent le sens politique de cette demande, la justice militaire ayant la prétention de poursuivre toute opposition de presse à la guerre d'Algérie.

Le Tribunal se prononcera sur la compétence le 7 janvier prochain.

SAUVEZ LES CONDAMNÉS A MORT!

Arrachez les militants algériens et français des prisons!

Dans la matinée du 13 décembre, un militant algérien Naccerdine était guillotiné à la prison de Constantine. 250 autres travailleurs algériens sont condamnés à mort et la politique des Mollet et consorts fait peser sur eux la même menace. Le cynisme de ces dirigeants soi-disant

Les « succès » de l'« expédition d'Egypte » ont rendu M. Mollet et ses confrères en matière de répression plus hargneux que jamais. Depuis l'arrestation des cinq dirigeants du FLN et celle du professeur Mandouze, le « socialiste » Lacoste est passé aux actes.

socialistes aura atteint un sommet rarement dépassé. La paternelle sollicitude de M. Mollet envers les enfants algériens ne l'empêche nullement de faire peser une menace de mort sur des dizaines d'Algériens dont le seul crime est de vouloir vivre libre, de réclamer le droit de disposer d'eux-mêmes.

Dans un article du 19 octobre, le journal l'Express se refusait à publier le courrier accablant et précis concernant les traitements infligés à des détenus et suspects en Algérie. Ce même journal concluait: « Ne désespérons pas encore que le gouvernement général ne prenne de lui-même des mesures dont il ne peut sous-estimer le retentissement qu'elles auraient, non seulement en Algérie et en France, mais dans le monde. »

Aujourd'hui, chacun est fixé s'il en était encore besoin sur les méthodes de persuasion gouvernementales.

Nous savons pour l'avoir subi et le subir encore nous-mêmes, que tous les moyens sont bons pour ces gouvernants aux abois pour empêcher que s'exprime la volonté de lutte de l'avant-garde, pour étouffer la voix de ceux qui réclament la liberté pour les peuples colonisés.

Le maintien de tous les emprisonnés, à Fresnes, à la Santé, dans les prisons en province et en Algérie au régime de droit commun; l'emprisonnement du professeur Mandouze, de militants communistes et ouvriers, constitue une atteinte incroyable aux libertés démocratiques, à la liberté de paroles et de pensée. Les méthodes judiciaires employées et qui sont surtout du ressort de la justice militaire, ont peu de rapport avec une instruction judiciaire et relèvent plus souvent de la lettre de cachet.

Devant la courageuse attitude des membres du MNA et du FLN à Fresnes, le gouvernement a été obligé d'accorder à un certain nombre d'entre eux le régime politique. Mais tous ne l'ont pas et la grève de la faim se poursuit.

Les exécutions capitales en Algérie ne feront pas reculer la volonté d'émancipation du peuple algérien.

Les emprisonnements, le maintien pour la grande majorité des détenus du régime de droit commun, ne feront pas varier d'un pouce la détermination de poursuivre la lutte contre une politique de guerre, contre l'atteinte aux libertés démocratiques élémentaires.

Notre journal est encore l'objet de poursuites et la justice bourgeoise veut nous faire un procès qui doit être suivi d'autres.

Rien n'arrêtera notre voix aux côtés de tous ceux qui luttent, en France et en Algérie pour arrêter les guillotines, pour sortir des prisons les travailleurs, les militants de toutes opinions, de toutes tendances du mouvement ouvrier.

Mollet et autres peuvent se permettre une telle politique, grâce à la neutralité d'une direction stalinienne qui déroute par son attitude la classe ouvrière française. La réaction de celle-ci sera demain violente, très violente contre ceux qui, aujourd'hui, font une si sale besogne.

En deux semaines...

AUTORITE GOUVERNEMENTALE...

Bien que « son » expédition d'Egypte ait été beaucoup moins brillante que celle de son illustre prédécesseur, Guy Mollet a de plus en plus tendance à se prendre pour Napoléon, et supporte de plus en plus difficilement les critiques, surtout lorsque celles-ci risquent d'avoir une certaine publicité. On l'avait bien vu lorsqu'il avait menacé de ses foudres le correspondant londonien de la RTF coupable d'avoir interviewé un député travailliste qui se permettait de penser qu'il ne fallait pas confondre « socialisme » et « Guy Mollet »! A ce moment-là, seules de vigoureuses protestations des organisations professionnelles de journalistes empêchèrent le « gouvernement » de prendre des sanctions contre l'imprudent journaliste.

Mais l'information et la discussion ne sont décidément pas du goût de Guy Mollet qui doit bien regretter de ne pouvoir gendarmier les faits et les événements aussi facilement qu'une fédération socialiste... C'est pourquoi il a supprimé la Tribune des Journalistes parlementaires, ce que ni Pinay ni Laniel n'avaient osé faire, parce que certains des participants à cette Tribune se permettaient de ne pas être de son avis sur l'intelligence et l'efficacité de sa politique même du point de vue bourgeois. Nous en étions pourtant encore à attendre des représentants de la presse communiste ou progressiste qu'ils profitent de cette Tribune pour expliquer aux travailleurs ce qu'aurait dû être une vraie politique ouvrière de lutte contre la guerre d'Algérie, une vraie politique d'unité d'action pour la défense des intérêts des travailleurs. Mais aussi anodine et généralement académique qu'elle fût, cette Tribune gênait Monsieur le Président (socialiste) du Conseil qui a sans doute oublié depuis bien longtemps que la liberté de parole est une des bases des revendications socialistes... depuis 1848.

Tous les journalistes qui participaient à cette émission ont protesté contre cette nouvelle violation du peu de liberté d'expression qui restait encore à la Radio française... Tous sauf un, le nommé Parpais, du « Populaire » pour lequel le souci de ne pas perdre sa place passait sans doute avant son respect de la libre discussion... A moins tout simplement que le pauvre diable n'ait vraiment pas été fâché d'être débarrassé de la corvée qui consistait pour lui chaque semaine à défendre la politique de son patron, ce à quoi il parvenait de plus en plus difficilement.

...ET BAISSÉ DES PRIX

Mais ce Gouvernement (socialiste) a trouvé une nouvelle occasion de satisfaire à la fois son goût de l'autorité et son souci bien conçu des intérêts les plus légitimes des travailleurs.

L'indice des 213 articles (déjà pourtant très arbitrairement choisis) ne devant pas dépasser la cote de 149,1 sous peine d'entraîner une revalorisation automatique des salaires, le Gouvernement l'avait déjà échappé belle il y a quelques mois en détaxant... la chicorée et le saucisson sec. Une fois de plus, Ramadier vient de s'en sortir de justesse en détaxant le prix des places de cinéma et la viande de porc.

Tant pis pour les travailleurs qui ne font pas leur nourriture quotidienne de cinéma et de rôti de porc...

Ramadier doit bien rire dans son bouc du bon tour qu'il vient ainsi de jouer, mais à qui? Devant sa feuille de paie, son porte-monnaie vide et le prix de ce qu'il a réellement besoin d'acheter pour vivre, aucun travailleur n'est dupe ni de l'indice officiel ni de la politique gouvernementale qui lui fait payer, et très cher, la guerre colonialiste d'Algérie et l'expédition d'Egypte (dont le gouvernement n'a même pas osé présenter la note aux députés lors de la discussion du budget de 1957).

L'abondance des matières nous oblige de reporter à notre prochain numéro plusieurs articles sur la Pologne, le Congrès du P. C. italien, etc..., ainsi qu'une lettre du camarade Féraud.

LE PROCHAIN NUMERO DE « LA VERITE DES TRAVAILLEURS » PARAITRA LE 11 JANVIER 1957.

LA VERITE DES TRAVAILLEURS

PERMANENCE

64, rue de Richelieu

PARIS (2^e)

RIC. 03-52 et la suite

Métro: Bourse

Semaine, de 17 h. à 19 h.

le samedi, tout l'après-midi

Réunions à Suresnes

Un groupe de militants de Suresnes avait organisé une réunion publique et contradictoire sur l'Algérie, Suez, la Hongrie et le mouvement ouvrier. S'étaient engagés à y participer Gilles Martinet, de la Nouvelle Gauche, Houdeville, du mouvement des libertés d'outre-mer, et notre camarade Frank. Mais seul, celui-ci fut présent.

La réunion porta essentiellement sur la Hongrie. Il faut signaler notamment l'intervention d'un ouvrier hongrois qui raconta, en termes très émouvants, ce qu'était la vie des travailleurs hongrois sous le régime Rakosi-Geroe.

Le vendredi 30 novembre, sur une convocation d'amis de notre journal de Suresnes eut lieu aux Cîtes-Jardins une réunion publique consacrée aux événements de Pologne et de Hongrie. Le camarade Pierre Frank y exposa devant une trentaine de personnes les points de vue de notre Parti.

ABONNEZ-VOUS

à « La Vérité des Travailleurs »
bi-mensuelle

— 6 mois: 12 numéros ... 300 fr.

— 1 an: 24 numéros ... 600 fr.

— Sous pli fermé, respectivement ... 600 et 1.200 fr.

Réglez par mandat:

C.C.P. 6965-68 Paris

64, rue de Richelieu, Paris-2^e.